

Image not found or type unknown



morsure de chien quel sont les recours

Par **fonseca**, le **15/05/2009** à **04:24**

voilà, mon fils de 7 ans s'est fait mordre par un chien en 2007. Par la suite j'ai fait les démarches auprès de la compagnie d'assurance du propriétaire du chien mais là je ne sais plus comment procéder. J'aimerais que mon fils soit dédomagé pour le choc qu'il a subi et pour la cicatrice qu'il lui reste au visage. Je suis une mère monoparentale et je n'ai pas les sous pour prendre un avocat alors quelle sont mes ressources.

merci.